



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 9 septembre 2021 à 18h

Lieu : Artcurial

Membres Présents : 62

Pouvoirs : 38

Le Président Claude Bonnin remercie les membres de l'Adiaf de participer à l'Assemblée Générale 2021 et la Maison Artcurial qui l'accueille une nouvelle fois dans ses salons.

Il rappelle qu'une page importante de l'Adiaf s'est tournée en 2021 avec le départ de son président fondateur Gilles Fuchs qui a choisi de se retirer en janvier 2021 et dont il demande à l'Assemblée de saluer l'engagement, le travail et le succès pendant plus de 27 ans !

Il adresse des remerciements particuliers aux mécènes qui sont tous restés fidèles pendant cette période difficile et salue les nouveaux acteurs : Groupe ESI en 2020, Catawiki et Artprice en 2021. Il remercie également le Ministère de la Culture qui s'est engagé sur le programme des 20 ans du Prix Marcel Duchamp.

I. Rapport moral Exercice 2020 (présentation powerpoint en annexe)

L'année 2020 s'annonçait riche en événements pour l'ADIAF qui souhaitait célébrer le 20ème anniversaire du Prix Marcel Duchamp avec un programme exceptionnel. Compte-tenu des circonstances sanitaires, le programme a été redéployé.

Janvier : Voyage autour de l'exposition « De leur temps 6 »

Le début de l'année 2020 a été marqué par un voyage autour de la 6ème édition de l'exposition *De leur temps* organisée à la Collection Lambert et que les membres de l'ADIAF ont pu découvrir lors d'un voyage en Avignon. Cette triennale est organisée par l'ADIAF (et plus particulièrement Michel Poitevin) autour d'œuvres prêtées par les collectionneurs : 182 œuvres, 142 artistes, 77 prêteurs pour l'exposition *Collectionner au XXIème siècle* présentée à la Collection Lambert du 14 décembre 2019 au 15 mars 2020. Commissaire : Stéphane Ibars. Le président remercie Michèle et Jimmy Guyot-Roze qui ont accueilli le groupe Adiaf avec une grande générosité lors de ce voyage.

CONFINEMENT DE MARS : Virage digital

L'ADIAF a été très active dès le début du premier confinement en mars 2020. Des réunions virtuelles hebdomadaires ont été mises en place pour le bureau. Par ailleurs des Rencontres d'artistes virtuelles ont été lancées pour poursuivre le Programme Collectionneurs (60 propositions sur l'année) et maintenir le lien avec les artistes malgré l'impossibilité d'organiser des visites d'ateliers en présentiel.

SOUTIEN AUX ARTISTES

L'ADIAF a voulu immédiatement manifester son soutien aux artistes et à leurs galeries. Il a ainsi été décidé d'augmenter le soutien financier de l'ADIAF aux artistes du Prix Marcel Duchamp 2020 pour leur exposition au Centre Pompidou. Le soutien à la scénographie est ainsi passé de 7 500 à 10 000 euros par artiste, soit 40 000 euros qui ont représenté un effort très important pour l'association.

Par ailleurs, l'Adiaf s'est rapprochée de ses partenaires, membres et amis pour se faire le relais de différentes actions de soutien.

SECOND SEMESTRE

Trois expositions Prix Marcel Duchamp ont pu être inaugurées dans des circonstances très difficiles.

6 OCTOBRE : 20^{ème} édition du PRIX MARCEL DUCHAMP

Lauréate : Kapwani KIWANGA

Artistes : Alice ANDERSON, Hicham BERRADA, Kapwani KIWANGA, Enrique RAMÍREZ

Commissariat de l'exposition du Centre Pompidou assuré par Sophie DUPLAIX. L'Adiaf tient à saluer l'engagement des artistes, des galeries et des équipes du Centre Pompidou qui ont tout fait pour que l'exposition ouvre selon le calendrier prévu. En raison des conditions sanitaires, il a été impossible d'organiser la soirée autour des artistes du 17 octobre qui a été malheureusement annulée.

17 OCTOBRE : ouverture du Parcours Anniversaire du Prix Marcel Duchamp

L'année 2020 marquait le 20^{ème} anniversaire du Prix Marcel Duchamp. À l'occasion de cet anniversaire, les œuvres des dix-neuf derniers lauréats du prix ont été présentées dans les collections au niveau 4 du Musée national d'art moderne. Révélatrice de la diversité de la scène artistique française, cette rétrospective du Prix Marcel Duchamp montre ainsi les prémices d'une histoire de l'art en train de se faire.



Tour de France du Prix Marcel Duchamp : 1^{ère} étape à Libourne

Dans le cadre de la célébration des vingt ans du Prix Marcel Duchamp, le musée des Beaux-Arts de Libourne s'est associé à l'ADIAF et au Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA. Claude Bonnin remercie Bernard de Montferrand d'avoir représenté l'Adiaf le 10 octobre pour le vernissage de l'exposition «Confidentielles».

COMMUNICATION

Les trois expositions du Centre Pompidou ont été inaugurées... avant d'être fermées quelques jours plus tard pour cause de confinement... Elles ont néanmoins permis d'avoir une très belle couverture presse : près de 100 articles, dont une quarantaine à l'international dans des media importants comme le New-York Times, Artnews, Art Review, Art Forum...

Dotée d'une nouvelle ergonomie, un nouveau site Internet a été mis en ligne en novembre 2020. Toutefois le président est conscient des problèmes rencontrés pour l'accès et le fonctionnement de l'Espace Collectionneurs qui fera l'objet d'un travail de mise à niveau.

Enfin, l'ADIAF a considérablement développé sa communication sur les réseaux sociaux - Instagram, Twitter et Facebook - afin d'aller au-devant d'un public plus large et plus jeune.

PROGRAMME COLLECTIONNEURS

Malgré les confinements, le programme s'est déployé tout au long de l'année et permis de proposer de nombreuses rencontres d'artistes :

- 30 visites d'ateliers individuels, dont 22 (73%) en visio Zoom
- 6 évènements Emergence, 100% présentiels : 31 artistes émergents rencontrés

Demande de quitus pour le rapport moral de d'activité 2020

Ronan Grossiat, Secrétaire Général, soumet le Rapport moral 2020 aux votes des membres (votes à main levée) qui l'acceptent à l'unanimité et donnent le quitus.

II - COMPTES 2020

Béatrice Charon, Trésorière présente les comptes 2020

Voir Tableau des comptes 2020 dans la présentation jointe en annexe.

Béatrice Charon indique que l'année 2020 s'est achevée sur un excédent de 1,4k €, bien supérieur au montant budgété qui était négatif de 21k€, grâce en particulier :

- au maintien des cotisations et du mécénat à un bon niveau
- au montant de la subvention obtenue pour les 20 ans du Prix Marcel Duchamp
- à un strict contrôle de nos dépenses

Elle remercie :

- tous les adhérents anciens et nouveaux qui ont apporté leur soutien à l'ADIAF en 2020 ; la hausse des contributions individuelles a permis d'atténuer l'impact d'une légère érosion du nombre d'adhésions
- tous les mécènes 2020 (ADAGP, Artcurial, Icart, Inlex, CPGA, ESI, Fondation Hermès et Société Générale Private Banking). Elle note qu'aucun de nos mécènes 2019 ne nous a fait défaut en 2020 malgré les confinements successifs et leur situation financière parfois délicate.
- et bien évidemment le Ministère de la culture pour ses subventions

Après affectation du résultat 2020, le report à nouveau sera de 125 k€.

Rapport de mission du commissaire aux comptes

Marie-Stéphanie Descotes-Genon du Cabinet Saint Germain Audit a donné communication du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'association qui sont certifiés sans réserves.

Elle indique que la convention signée entre l'Adiaf et Gilles Fuchs a été reconduite en 2021.

Approbation du Rapport financier

Ronan Grossiat, Secrétaire Général, soumet le Rapport financier 2020 de l'association au vote des membres (votes à main levée) qui l'acceptent à l'unanimité et donnent quitus au Conseil d'Administration pour la gestion de l'Association en 2020.

III - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Bonnin indique que sept administrateurs sont arrivés en fin de mandat : Claude Bonnin, Jean Brolly, Philippe Dolfi, Gilles Fuchs, Florence Guerlain, Philippe Lhotte, Michel Poitevin. Quatre d'entre eux ne souhaitent pas présenter une nouvelle candidature : Jean Brolly, Philippe Dolfi, Florence Guerlain, Philippe Lhotte

Un administrateur coopté ne souhaite pas poursuivre : Amin KHIARI

Le président les remercie pour leur engagement auprès de l'Adiaf pendant de longues années et indique que tous lui ont précisé qu'ils resteraient membres de l'association.

Présentation des candidats

Ronan Grossiat, Secrétaire général invite les sept candidats à se présenter

Guy Bloch-Champfort - Claude Bonnin - Gilles Fuchs - Serge Galuz - Hélène Gueysens - Michel Poitevin - Sophie Safar

Votes

Les votes à bulletin secrets sont effectués sous la responsabilité d'Eric Schahl, conseil juridique de l'ADIAF.

IV - PROGRAMME ADIAF 2021 et PROJETS 2022

Partenariat renouvelé avec le Centre Pompidou pour 5 ans,

Le président remercie Gilles Fuchs d'avoir signé le renouvellement de notre partenariat avec le Centre Pompidou pour 5 ans, soit jusqu'à la fin de la 25ème édition du Prix Marcel Duchamp.

L'exposition de la 22ème édition aura lieu en Galerie 3 au Centre Pompidou (875m2 au lieu des 565m2 de la Galerie 4). Des consultations sont en cours pour trouver des lieux d'exposition pendant la fermeture du Centre Pompidou pour travaux.

Visite virtuelle de l'exposition du Prix Marcel Duchamp 2020

La visite virtuelle réalisée pour compenser la fermeture de l'exposition Prix Marcel Duchamp 2020 a rencontré un grand succès avec près de 15 000 vues à ce jour.

Multiple de Kapwani Kiwanga

Par ailleurs, Kapwani Kiwanga, lauréate du prix 2020, a réalisé pour l'ADIAF un multiple, nommé « social distance », de 8 éditions rouges et 8 éditions bleues, qui a été présenté lors de l'Assemblée Générale.

La commande de ce multiple est strictement réservée aux seuls adhérents de l'ADIAF.

Coût pour les adhérents : 1 500 euros, se décomposant en 900 euros, à accompagner d'un don de 600 euros au bénéfice de l'ADIAF à régler séparément. Ce don donnera lieu à un reçu fiscal, soit un coût réel après déduction fiscale de 1 100 euros.

Bulletin de souscription joint.

21ème édition du Prix Marcel Duchamp

Organisation très spéciale pour le lancement du 7 janvier 2021 compte-tenu de la pandémie :

- Comité de sélection en visio-conférence chez Artcurial,
- Annonce sur Instagram des artistes nommés : Julian Charrière, Isabelle Cornaro, Julien Creuzet et Lili Reynaud Dewar.

Claude Bonnin invite tous les membres à se retrouver pour les deux événements phares du prix :

- 5 octobre, vernissage de l'exposition au Centre Pompidou
- 18 octobre, annonce du lauréat et réception privée autour des artistes. Le Président indique que la réception aura lieu dans un lieu exceptionnel : le niveau 4 du Musée national d'art moderne.

Programme des 20 ans du Prix Marcel Duchamp

Le programme du Tour de France a été revu en raison des reprogrammations d'expositions que les FRAC ont dû opérer suite à la pandémie :

- Sud : Exposition à l'Espace de l'Art concret, Mouans-Sartoux - *juillet à octobre 2021* (Voyage organisé à l'occasion du vernissage du 3 juillet 2021). Claude Bonnin remercie Gilles et Marie-Françoise Fuchs qui ont reçu le groupe Adiaf à cette occasion autour d'un très agréable déjeuner amical.
- Champagne-Ardenne : Vitrine Mathieu Mercier à l'Ecole Supérieure d'Art et de Design, Reims (*Eté 2021*)
- Rhône-Alpes-Auvergne : Exposition au FRAC Auvergne/Fondation Michelin, Clermont Ferrand - *Janvier à avril 2022* (Vernissage le 20 janvier 2022)
- Bretagne : Exposition en partenariat avec le FRAC Bretagne, au Centre d'Art Contemporain Passerelle, Brest - *Juin à octobre 2023* (Vernissage courant juin 2023).

Des contacts sont toujours en cours avec les FRAC Picardie, Occitanie, et Normandie

Ouvrage sur l'aventure du Prix Marcel Duchamp

- Nouvel éditeur : In Fine,
- Auteur : Bernard Marcadé
- Parution prévue en octobre 2022.

Le président indique que l'Adiaf recherche auprès des membres des visuels sur la vie de l'association pour illustrer le livre.

Programme Collectionneurs : rythme mensuel de 5/6 évènements

Le programme se poursuit activement au rythme mensuel de 5/6 évènements. Les visites se font majoritairement en visioconférences Zoom (93%), avec reprise du présentiel depuis le 19 mai et plus de 20 participants en moyenne par évènement.

INTERNATIONAL Villa Albertine aux Etats-Unis

L'Ambassade de France aux Etats-Unis lance la « Villa Albertine », résidences d'artistes sur le modèle de la Villa Medici dans 10 villes du pays. L'objectif est de « Reprendre l'offensive culturelle aux Etats-Unis ». Dès l'édition **2021, le lauréat du Prix Marcel Duchamp se verrait ainsi offrir une résidence sur-mesure aux Etats-Unis de 2 à 3 mois** au sein d'une Villa Albertine (choix de la ville et de la période déterminés en fonction du projet de l'artiste). Cette proposition est une très belle opportunité pour l'ADIAF qui nous permet de prendre pied aux Etats-Unis pour y promouvoir la scène française et y développer sa présence.

INTERNATIONAL : reprise des expositions Prix Marcel Duchamp à l'étranger

Après un arrêt total en 2020 et 2021, les projets internationaux initiés en 2020 seront réactivés, en particulier :

- Le projet d'exposition en Colombie proposé par Catherine Petitgas au Musée d'Art de l'Université Nationale de Bogota : « *Morceaux Choisis du Prix Marcel Duchamp* ».
- Un projet est à l'étude en Chine à Pékin et/ou Shanghai (contacts avec Medhi Brit, attaché culturel à Pékin, et avec Paul Frèches qui s'occupe désormais du Centre Pompidou Shanghai)
- En revanche, le projet d'exposition à Nijni Novgorod au musée de l'Arsenal en partenariat avec le musée Pouchkine est abandonné.

Triennale De leur temps 7

La 7^{ème} édition de l'exposition *De leur temps* devrait avoir lieu vraisemblablement en 2023. Des contacts sont en cours afin de trouver un musée pour accueillir cette triennale.



COMMUNICATION : Digital et réseaux sociaux

Les efforts menés pour développer notre visibilité sur les réseaux sociaux ont été fructueux en particulier sur Instagram où nous avons actuellement plus de 7000 abonnés (contre un peu plus de 4000 il y a un an). Suite au succès de la visite virtuelle de l'exposition Prix Marcel Duchamp au Centre Pompidou, nous allons renouveler l'opération autour du Prix Marcel Duchamp 2021 avec un évènement digital qui suivra les différentes étapes du prix.

V - Obtention pour l'ADIAF du statut d'association reconnue d'utilité publique

Le Président Claude Bonnin propose à l'Assemblée Générale de lancer la procédure de demande de reconnaissance d'utilité publique pour l'Association. En plus des dons manuels dont peut déjà bénéficier l'ADIAF, le statut ARUP (Association Reconnue d'Utilité Publique) permettra à l'association de recevoir des donations et des legs.

Pour mémoire, l'ADIAF est actuellement une association d'intérêt général. Ses membres peuvent déduire de l'IR (Impôt sur le Revenu) jusqu'à 66% de leurs dons, dans la limite de 20% des revenus fiscaux de leur foyer

Il n'y a à notre connaissance aucun inconvénient pour les membres. En ce qui concerne l'association elle-même, nous devons nous attendre à des contrôles renforcés par rapport à la situation actuelle.

Béatrice Charon, Trésorière, soumet cette proposition au vote des membres qui l'acceptent à l'unanimité et mandatent Claude Bonnin ainsi que tout autre membre du bureau de l'association pour effectuer les démarches correspondant à la demande de reconnaissance d'utilité publique pour l'ADIAF.

VI – BUDGET 2021 ACTUALISÉ

Claude Bonnin fait un point sur les cotisations : voir tableau dans annexe.

Ce tableau montre un recul très important du nombre des membres (moins 130 en deux ans) lié essentiellement à la pandémie Covid- 19, avec une chute très forte en 2020 par rapport à 2019 (-23%).

En revanche le niveau de cotisation moyenne a fortement progressé du fait de l'augmentation des cotisations en 2020 et du généreux soutien des membres fidèles. Merci à eux.

Il est important d'être très actif en 2022 pour faire revenir d'anciens membres et adhérer de nouveaux collectionneurs afin de retrouver un niveau voisin de 400 membres. Merci d'avance à chacune et chacun de proposer des candidats.

Béatrice Charon, trésorière présente ensuite le budget 2021 actualisé (en annexe) et fait les commentaires suivants :

- On constate une légère érosion des cotisations, vraisemblablement liée à la pandémie Covid-19, avec l'absence d'événements conviviaux en "présentiel" et de contreparties du type « carte VIP » pour les foires.
- Le mécénat général et les dons se maintiennent a priori bien : nous avons deux nouveaux mécènes Artprice et Catawiki, et tous nos mécènes 2020 se sont engagés à nous soutenir en 2021. Certains nous ont même déjà versé leur soutien, même si les montants ont parfois été revus à la baisse, compte tenu d'une situation financière difficile liée à la pandémie.
- Les frais de fonctionnement sont prévus en légère croissance.
- Nous essayons de toujours équilibrer les événements de type voyages, dîners et rencontres, hors évidemment les expositions destinées à montrer la scène française
- Notre Assemblée Générale annuelle se tient aujourd'hui dans les locaux mis gracieusement à notre disposition par Artcurial, que nous remercions, et n'a engendré que des frais mineurs puisque nous n'avons pas pu organiser d'apéritif.
- Pour cause de restrictions sanitaires, nous n'avons pu et nous ne pourrions organiser aucune exposition internationale en 2021
- Les coûts liés au Prix Marcel Duchamp resteront a priori voisins de ceux de 2020 :
 - Maintien à 40k€ au total de la participation aux frais de production et d'installation au Centre Pompidou des expositions des quatre artistes nommés
 - Prix de 35k€ versé au lauréat
 - Réalisation du catalogue
 - Divers autres frais, dont cette année une réception (annulée en 2020)
- Le montant prévu pour les 20 ans du Prix Marcel Duchamp comprend en particulier une subvention aux expositions qui se maintiennent en région, ainsi que les acomptes pour le livre qui sera édité fin 2022.

Le budget actualisé 2021 est approuvé par l'Assemblée qui ne fait aucun commentaire particulier.

VII - QUESTIONS DIVERSES

Laurent Marty de Montereau soulève la question de la formulation « Professionnel de l'art » à spécifier lors de l'adhésion ou du renouvellement d'adhésion, formulation qui peut apparaître comme discriminatoire et poser problème par rapport aux recommandations de la Cnil.

Le président remercie Laurent Marty de Montereau pour sa question et rappelle que cette demande d'information figure pour des questions de conflits d'intérêt qui pourraient exister entre une personne qui commercialise de l'art et le choix des artistes du Prix Marcel Duchamp (conformité avec la charte déontologique). Néanmoins la formulation doit être claire et respecter notre charte, tout en ne créant pas de discrimination injustifiée. Le sujet sera abordé avec notre conseil juridique pour une nouvelle formulation qui sera soumise au Conseil d'Administration et à l'Assemblée générale si une modification des statuts apparaît nécessaire.

VIII – RÉSULTAT DES VOTES

Ronan Grossiat, Secrétaire général, annonce le résultat des votes et les noms des administrateurs élus : 98 votants - 96 exprimés et 2 nuls - Tous les candidats sont élus avec les nombres de voix suivants :

- Gilles Fuchs : 93
- Claude Bonnin : 91
- Michel Poitevin : 90
- Hélène Gheysens : 88
- Guy Bloch Champfort : 88
- Serge Galuz : 87
- Sophie Safar : 80

L'Assemblée n'ayant plus de question, le Président rappelle l'agenda, donne rendez-vous aux membres les 5 octobre (vernissage de l'exposition Prix Marcel Duchamp 2021), ainsi que le 18 octobre (annonce du lauréat et réception), puis clôt la séance.

Fait à Paris, le 23 septembre 2021



Monsieur Claude Bonnin
Président



Monsieur Ronan Grossiat
Secrétaire Général